



## ***DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU MOIS DE MARS 2022***

### **Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 2 mars 2022, dans la nuit, sur la colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, vers 21 heures, Edouard Nkunuzumukama, âgé de 62 ans, enseignant, membre du parti CNDD-FDD, a tabassé sa femme, enseignante nommée Ngeso, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 49 ans, l'accusant de prostitution. Selon des sources sur place, il a fait sortir sa femme et sa fille la nuit après être rentré ivre et il a même démolé les portes de la maison, a chambardé toutes les affaires de la maison en renversant les récoltes de maïs dans la boue. Selon les mêmes sources, la femme avait porté plainte auprès des chefs de colline et même chez l'administrateur communal qui les a réconciliés mais cette réconciliation n'a pas duré.

### **Une fille violée en commune et province Rutana**

En date du 28 février 2022, au chef-lieu de la commune et province Rutana, D.I., âgée de 14 ans, travailleuse domestique chez Chantal, OPJ du commissariat communal de Rutana, a été violée par Thacien Minani, âgé de 44 ans, policier de ce même commissariat. Selon des sources sur place, la fillette amenait un bébé à sa mère, OPJ Chantal pour l'allaitement quand elle a été violée par ce policier. Celui-ci a été attrapé en flagrant délit et a été arrêté tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana pour y bénéficier des soins médicaux.

### **Une femme battue en commune Gatara province Kayanza**

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 13 mars 2022, indique qu'en date du 4 mars 2022 sur la colline Mudusi, commune Gatara, province Kayanza, Béatrice Barakamfitye, a été battue par son mari Havyarimana. Selon des sources sur place, la victime venait des élections collinaires des représentantes du forum des femmes et elle a été accusée d'avoir participé aux activités sans importance.

### **Un homme battu en commune Gatara, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 mars 2022 indique qu'en date du 6 mars 2022, dans la nuit, sur la sous-colline Marabe, colline Kivuruga, commune Gatara, province Kayanza, Frédéric Nahimana, sexagénaire, a été battu et blessé au niveau du pied par sa femme

Marie Ndoricimpa en complicité avec son fils Hungu, âgé de 20 ans. Selon des sources sur place, la victime est souvent battue par sa femme qui lui prive aussi certaines fois de la nourriture et elle est chassée aussi de la maison.

### **Une fille violée en commune et province Rutana**

En date du 15 mars 2022, vers 9 heures, sur la colline Nyarubere, zone, commune et province Rutana, E. N., âgée de 14 ans, cultivatrice, a été violée lorsqu'elle était restée seule à la maison par Léonard Nibizi, âgé de 43 ans, membre du parti CNDD-FDD, cultivateur, voisin de la victime. Selon des sources sur place, Léonard a conduit la victime dans un champ de maïs se trouvant tout près de la maison. La victime a crié au secours mais Léonard l'a fermée la bouche avec la main. Après le viol, E.N. a continué à crier et les voisins sont intervenu mais le présumé auteur avait pris le large. La victime a été conduite à l'hôpital de Rutana pour avoir des médicaments contre la grossesse non désirée et les MST.

### **Une femme tabassée en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 12 mars 2022, vers 19 heures, sur la colline Shanga, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, une femme prénommée Lucia, âgée de 29 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée par son mari, Jean Claude Muhimpundu, âgé de 32 ans, membre du parti CNDD-FDD et blessée au niveau des yeux. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Rudaraza où elle a reçu des soins médicaux tandis que son mari a été arrêté et conduit au cachot de la police à Buhiga.

### **Une femme battue en commune Muruta, province Kayanza**

En date du 16 mars 2022, sur la colline Manini, commune Muruta, province Kayanza, Agnès Miburo a été battue par son mari Côme Ndagijimana, un sexagénaire, à coups de main et de pied au niveau du dos. Selon des sources sur place, en outre, en date du 13 mars 2022, Côme avait blessé sa femme avec une hache au niveau des pieds. Il a été exigé de donner notables deux bidons de bière locale. Selon les mêmes sources, la victime a été transportée à l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux.

### **Une fille violée en commune Muruta, province Kayanza**

En date du 14 mars 2022, sur la colline Mikuba, commune Muruta, province Kayanza, E. N., âgée de 20 ans a été violée par Ernest Nibimpaye de la même localité. Selon des sources sur place, la victime cherchait de l'herbe pour le bétail lorsque Ernest a sauté sur elle puis l'a violée. Selon les mêmes sources, il y avait quelques jours, Ernest avait demandé à cette jeune fille d'être sa deuxième femme mais en vain. Ernest Nishimwe a été appréhendé et conduit au cachot de la commune Muruta tandis que la victime a été emmenée à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

### **Une femme battue en commune Muruta, province Kayanza**

En date du 15 mars 2022, le soir, sur la sous-colline Gitwe, colline Remera, commune Muruta, province Kayanza, Lamberthe Habonimana, âgée de 57 ans, a été battue par son mari Marc Ndikumana, âgé de 58 ans et blessée au niveau de la tête. Selon des sources sur place, l'incident a eu lieu quand la victime venait des champs. Selon les mêmes sources, Lamberthe a été accusée

d'avoir cultivé le champ que son mari programmait de faire louer le lendemain. Sur l'ordre de l'administrateur communal, le présumé auteur a été arrêté par la police puis conduit au cachot communal à Muruta et la victime a été transportée à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

### **Une fille violée en commune Ndava, province Mwaro**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2022 indique qu'en date du 2 janvier 2022, sur la colline Nyangunzu, zone Buziracanda, commune Ndava, province Mwaro, A.H., âgée de 18 ans, élève en 9<sup>ème</sup> année, à l'ECOFO Nyangunzu, a été violée dans une brousse par son professeur Isidore alias Hwahwa. Selon des sources sur place, la victime était allée à Fota pour rendre visite à sa grande soeur, voisine du présumé auteur. Ce dernier l'a violée après lui avoir donné 5000 fbu. Selon les mêmes sources, la victime a révélé les faits à sa tante après qu'elle ne voyait plus ses menstruations et la tante l'a dit au père de la victime. Ce dernier est allé à l'école où il a battu sa fille et celle-ci a dénoncé son professeur. Après, le directeur de cette ECOFO a rapporté le cas à la Police qui a arrêté le présumé auteur en date du 22 février 2022.

### **Une fillette violée en commune Butaganzwa province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2022 indique qu'en date du 20 mars 2022, vers 16 heures, sur la colline Rugoma, commune Butaganzwa, province Kayanza, A.B., âgée de 10 ans, a été violée par son oncle, âgé de 20 ans, habitant sur la même colline. Selon des sources sur place, cette fillette s'était rendue chez sa grand-mère pour lui rendre visite et le présumé auteur a profité de l'absence de ses parents pour la violer. Selon les mêmes sources, sa mère a évacué la victime vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du poste de police pour des raisons d'enquête.

### **Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2022 indique qu'en date du 19 mars 2022, sur la colline Gihororo, zone et commune Gatara, province Kayanza, Judith Miburo, commerçante, âgée de 43 ans, a été battue par son mari Vital Ndayizeye, âgé de 42 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur menaçait de tuer cette femme si celle-ci ne lui donnait pas de l'argent de la vente de boissons de banane.

### **Une fillette violée en commune Gatara, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2022 indique qu'en date du 24 mars 2022, vers 15 heures, sur la sous-colline et colline Kigume, commune Gatara, province Kayanza, C.A., âgée de 10 ans, a été violée dans une rigole près d'une route par Léonard Ntahomvuka, âgé de 35 ans, père de deux enfants. Selon des sources sur place, la victime était avec ses amies et allait chercher des herbes de bétail quand le présumé auteur l'a prise par force et l'a conduite dans une rigole. Selon les mêmes sources, d'autres enfants ont crié au secours et des gens sont intervenus. Cette victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal du poste de police avant d'être transféré en date du 23 mars 2022 au cachot du commissariat provincial de police à Kayanza.

### **Une fille violée en commune Muruta, province Kayanza**

En date du 29 mars 2022, vers 18 heures, sur la colline Muciro, commune Muruta, province Kayanza, E. I., âgée de 16 ans, orpheline de père, a été violée par son voisin, Audace Nyabenda, âgé de 49 ans. Selon des sources sur place, la victime revenait du marigot pour puiser de l'eau quand le présumé auteur l'a poursuivie jusque chez elle dans la maison. Il l'a prise par force et l'a

introduite dans une chambre à coucher où il l'a violée. Selon les mêmes sources, sa mère est venue la secourir après avoir entendu des cris et Audace Nyabenda a pris fuite en passant par la fenêtre. Le lendemain, cette victime a été évacuée vers l'Hôpital de Kayanza tandis que ce présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de police de Muruta.

### **Une fille violée en commune et province Kayanza**

En date du 3 avril 2022, vers 19 heures, sur la colline Muciro, zone Nyabihogo, commune et province Kayanza, O.N., cultivatrice, âgée de 25 ans, a été violée par Alexis Ntirandekura, âgé de 30 ans. Selon des sources sur place, la victime venait du marché quand le présumé auteur l'a attrapée, l'a conduite par force dans un champ de maïs, près d'une route où il l'a violée. Selon les mêmes sources, après avoir crié au secours, la victime a été secourue par des voisins qui sont intervenus et le présumé auteur a pris le large.

### **Une fille violée en commune et province Rumonge**

En date du 31 mars 2022, vers 1 heure du matin, sur la colline Mugomere, centre, commune et province Rumonge, D. H., serveuse au bistrot, a été violée par Alexis Nshimumukiza alias Fagason, chef collinaire des Imbonerakure de Mugomere, Adolphe Manirakiza et Anaclet Toyi, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat de police de Rumonge.